

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement <a href="#">2023/0128(COD)</a>	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
Certificat complémentaire de protection pour les produits phytopharmaceutiques. Refonte	
Sujet 3.10.09.02 Phytosanitaire, phytopharmacie 3.50.16 Propriété industrielle, brevet européen et communautaire, dessin et modèle	
Priorités législatives <a href="#">Déclaration commune 2023-24</a>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/0128(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Refonte
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 110
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a>
Etape de la procédure	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
Dossier de la commission parlementaire	JURI/9/11947